

Guide destiné à conduire une réflexion commune (Elaboration du projet d'activité et construction de l'unité d'apprentissage) **De co-intervention Professeur des écoles- intervenant** **Extérieur pour l'EPS**

La réflexion entre le professeur des écoles et l'intervenant et leur co-intervention au cours des séances E.P.S, sont les conditions indispensables de la conception et de la réalisation du projet d'activité et de l'unité d'apprentissage. Elles doivent permettre aux élèves de pratiquer l'EPS dans de meilleures conditions.

Pour répondre aux objectifs de l'école et permettre aux élèves un véritable apprentissage, éviter une spécialisation précoce, il est indispensable que les séances durent un minimum d'une heure par semaine et que les unités d'apprentissages ne soient pas inférieures à 5/6 séances pour les activités notamment à encadrement renforcé, l'idéal 10 séances notamment pour les activités hors encadrement renforcé.

A : Programmer les activités physiques sur l'année par classe support des compétences en EPS

Sous forme de module d'activité ayant un nombre suffisant de séances (environ une dizaine) permettant de progresser en fonction :

- Des périodes de l'année
- De l'inventaire des lieux et du matériel
- Des compétences des professeurs des écoles et des intervenants
- Des élèves (vécu-besoins...)
- Du nombre d'heures hebdomadaires d'EPS
- D'une répartition des activités dans les quatre compétences EPS

B. Définir une démarche pédagogique commune (CF unité d'apprentissage)

Ex : je mets chronologiquement en place des situations :*

- D'entrée dans l'activité (ou de découvertes) pour permettre une approche à travers une grande quantité d'actions
- Problèmes pour permettre progressivement d'organiser les réponses
- De réinvestissement pour permettre la réutilisation de l'ensemble des réponses

C. Pour chaque unité d'apprentissage ou module d'activité

Ex : UA ou module jeux collectifs

1. Analyser les conditions matérielles

Ex jeux collectifs : cour/foulards /cerceaux....

Activités gymniques : gymnase/équipements spécifiques

2. Définir l'organisation pédagogique des adultes

Ex : deux activités (jeux collectifs athlétisme) enseignées par l'un ou l'autre avec une ½ classe chacun

Une activité enseignées ensemble (jeux collectifs : chacun anime un jeu pour 1/2classe ou les deux interviennent dans le même jeu)

3. Définir l'organisation pédagogique des élèves

Ex : 1 seul groupe

2 équipes

Des petits groupes en atelier

4. Elaborer un contenu pour démarrer le module d'activité (l'unité d'apprentissage)

Ex : jeux collectifs « de quels jeux partons nous ? »

La thèque- le drapeau...

Activités gymniques « quels dispositifs (et combien) met-on en place et pour réaliser quelles actions ? » tremplin-plinth-tapis de réception, pour courir, rebondir et franchir

5. Définir un projet en fin de module , d'unité d'apprentissage

Ex : jeux collectifs : - rencontres inter classe

- Rencontre inter équipes
- Rencontre USEP
- Activité danse : - spectacle

6. Définir les objectifs d'apprentissages spécifiques (les problèmes à résoudre pour progresser)

Exemple jeux collectifs conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel)
Etre capable de passer d'un rôle d'attaquant à celui de défenseur
Etre capable de Décider d'aller tirer lorsque l'on est seul face au but
Etre capable de Partir en attaque des que son équipe a le ballon
Etre capable de Décider collectivement d'une stratégie

Danse : : s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
Etre capable : d'exprimer seul ou en groupe , des personnages, des états, des sentiments
Etre capable de : s'engager dans des actions de plus en plus complexes
Etre capable d' inventer des formes d'actions variées
Etre capable de d'exprimer la colère par des gestes et des mouvements

7. Définir des évaluations (cf les attendus – progressions de 2012)

- Des compétences en termes de capable de..
- Par rapport à des situations de plus en plus complexes
- A quelles période ? (début/pendant/Fin de module cf trame unité d'apprentissage)
- Par l'intervenant seul, le PE seul, les deux, les élèves
- En transcrivant les informations sur un document collectif, individuel....
- Pour les éducateurs, les élèves, les parents, (livret d'évaluation- socle...)